

**Séance extraordinaire
10 septembre 2018**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Mélanie tenue en la salle du conseil, le dixième jour de septembre deux mille dix-huit, sous la présidence de Madame Françoise Boudrias, mairesse. La session débute à 19 h 30.

Sont également présents les conseillers suivants :

District numéro 1 : Daniel Gravel
District numéro 3 : Denis Filiatrault
District numéro 4 : Gilbert Perreault
District numéro 5 : Geneviève Poirier
District numéro 6 : Nathalie Lépine

Est absent le conseiller suivant :

District numéro 2 : Jasmin Boucher

Est également présent :

Monsieur Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier.

Rapport verbal du directeur général et secrétaire-trésorier attestant que le quorum est constaté, que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été notifiés à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux et qu'elle est régulièrement tenue selon la loi.

ORDRE DU JOUR

- 01- **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 02- **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 03- **SUSPENSION DE ROBIN VILLENEUVE AUX FONCTIONS D'INSPECTEUR MUNICIPAL AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**
- 04- **FIN DE LA PÉRIODE DE PROBATION DE ROBIN VILLENEUVE AUX FONCTIONS D'INSPECTEUR MUNICIPAL AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**
- 05- **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 06- **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

2018-09-241

01- **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Geneviève Poirier
Appuyé par madame Nathalie Lépine
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée

02- **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions est ouverte à 19 h 31.

Pas de questions.

La période de questions est close à 19 h 32.

2018-09-242

03- **SUSPENSION DE ROBIN VILLENEUVE AUX FONCTIONS D'INSPECTEUR MUNICIPAL AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

ATTENDU la résolution numéro 2018-05-124 décrétant l'embauche de monsieur Robin Villeneuve au poste d'inspecteur municipal, responsable du service des Travaux publics, pour une entrée en fonction le 16 mai 2018 ;

ATTENDU un avis de suspension de monsieur Robin Villeneuve déposé par monsieur Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier, et supérieur immédiat dudit employé,

ATTENDU que ledit avis est daté du 6 septembre 2018 et réfère à un écart de conduite et au non-respect d'exigences réitérées à plusieurs reprises par son supérieur immédiat;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par monsieur Denis Filiatrault
Appuyé par madame Nathalie Lépine
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

DE PRENDRE ACTE de l'avis de suspension de monsieur Robin Villeneuve daté du 6 septembre 2018, tel que déposé par monsieur Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier;

D'ENTÉRINER la suspension sans solde de monsieur Robin Villeneuve de ses fonctions d'inspecteur municipal au service des Travaux publics à compter du 6 septembre 2018 à midi, pour causes d'inconduite et de non-respect des exigences réitérées à plusieurs reprises par son supérieur immédiat;

DE MANDATER monsieur Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier, afin d'agir pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Mélanie aux fins de la présente.

Adoptée

2018-09-243

04- **FIN DE LA PÉRIODE DE PROBATION DE ROBIN VILLENEUVE AUX FONCTIONS D'INSPECTEUR MUNICIPAL AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

ATTENDU la suspension de monsieur Robin Villeneuve de ses fonctions d'inspecteur municipal au service des Travaux publics en date du 6 septembre 2018;

ATTENDU les dispositions du contrat d'emploi de monsieur Robin Villeneuve prévoyant notamment une période de probation de 1 040 heures;

ATTENDU le rapport d'évaluation de rendement de monsieur Robin Villeneuve, tel que produit par son supérieur immédiat, Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier;

ATTENDU

que le rendement et le comportement dudit employé sont insatisfaisants, que l'intégration au sein de l'équipe et de l'organisation n'est pas réussie et que le supérieur immédiat n'anticipe pas d'améliorations après un lien d'emploi d'environ 712 heures à l'emploi de la Municipalité

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par monsieur Daniel Gravel
Appuyé par madame Geneviève Poirier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

DE METTRE FIN à la période de probation de monsieur Robin Villeneuve au poste d'inspecteur municipal au service des Travaux publics en date du 6 septembre 2018;

DE METTRE FIN, pour cause juste et suffisante, au lien d'emploi de monsieur Robin Villeneuve au poste d'inspecteur municipal au service des Travaux publics en date du 10 septembre 2018;

DE MANDATER monsieur Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier, afin d'agir pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Mélanie aux fins de la présente.

Adoptée

05- PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions est ouverte à 19 h 36.

Pas de questions.

La période de questions est close à 19 h 37.

2018-09-244

06- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Denis Filiatrault
Appuyé par madame Nathalie Lépine
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la séance soit levée à 19 h 38.

Adoptée

Françoise Boudrias
Mairesse

Claude Gagné, B.A.A., M.A.P.
Directeur général et secrétaire trésorier